

# COMMUNE DE MONTBOUCHER

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 8 JANVIER 2021

Le conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes, place Maurice Chaumeil, le huit janvier deux mille vingt-un suivant convocation de Madame Laurence Landrevie, deuxième adjointe, en date du quatre janvier deux mille-vingt un.

Nombre de conseillers en exercice : 11 ; Nombre de conseillers présents : 11

Présents : Estelle Aupaure, Thomas Buisson, Murielle Chlebowski, Céline Coulaud, Laurence Coulaud, Goulven Duboeuf, Laurent Echard, Marc Ferrand, Laurence Landrevie, Claude Skrzypczak, Jean-Marc Vellard.

Absent : aucun

Monsieur Goulven Duboeuf est désigné secrétaire de séance.

Les points à l'ordre du jour :

- Election du Maire
- Election des adjoints

Monsieur Jean-Marc Vellard maire démissionnaire de Montboucher ouvre la séance du conseil municipal, il remercie les conseillers municipaux et les employés communaux. Comme le dispose l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Marc Vellard cède la parole à Monsieur Marc Ferrand conseiller municipal le plus âgé qui préside la séance.

Monsieur Marc Ferrand propose que Monsieur Goulven Duboeuf soit désigné secrétaire de séance en tant que plus jeune conseiller municipal. Monsieur Goulven Duboeuf est donc nommé secrétaire de séance.

Marc Ferrand demande à l'assemblée si deux conseillers sont volontaires pour exercer les fonctions d'assesseurs. Monsieur Laurent Echard et Madame Laurence Coulaud se proposent et sont désignés assesseurs.

Avant de procéder à l'élection du Maire et des adjoints, Monsieur Marc Ferrand fait lecture aux conseillers municipaux de l'article L2122-7 du CGCT relatif à l'élection du Maire et de l'article L2122-10 alinéa 3.

Monsieur Marc Ferrand demande si des conseillers municipaux souhaitent se porter candidat à la fonction de Maire.

Monsieur Marc Ferrand présente sa candidature au poste de Maire.

A l'issue du premier tour, Monsieur Marc Ferrand est élu Maire de la commune de Montboucher avec neuf voix et deux votes blancs.

Après son élection, Monsieur Marc Ferrand remercie Monsieur Jean-Marc Vellard et Madame Laurence Coulaud pour leur investissement tout au long de ces 6 mois.

Monsieur Marc Ferrand explique que ce mandat sera difficile en raison du contexte sanitaire et des travaux des Brutisses. Monsieur Marc Ferrand précise que les électeurs attendent des élus d'être à la hauteur de leurs espérances. Il demande un travail en profondeur afin d'agir pour le bien de la commune. Il insiste sur la nécessité de communiquer et d'informer les habitants.

.../...

Au-delà de ça, les élus devront terminer le chantier des Brutisses en essayant de ne pas trop dépasser les budgets initiaux.

Dans les prochains jours, le Maire rencontrera la secrétaire de Mairie et les élus afin de définir une organisation du travail pour les cinq années à venir.

Monsieur Marc Ferrand propose de passer à la fixation du nombre d'adjoints. Madame Catherine Belangeon, secrétaire de Mairie, fait lecture au Conseil municipal de l'article L2122-2 du CGCT.

Monsieur Marc Ferrand propose de fixer à 3 le nombre d'adjoints.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 9 votes pour et 2 abstentions (Madame Laurence Coulaud et Monsieur Jean-Marc Vellard), décide de porter à trois le nombre d'adjoints.

- Monsieur Marc Ferrand fait procéder à l'élection de premier adjoint :

Mesdames Murielle Chlebowski et Laurence Landrevie se portent candidates au poste de première adjointe.

A l'issue du premier tour de scrutin, Madame Murielle Chlebowski obtient 5 voix et Madame Laurence Landrevie 6 voix.

Madame Laurence Landrevie est donc élue première adjointe au maire de la Commune de Montboucher.

- Monsieur Marc Ferrand fait procéder à l'élection du deuxième adjoint :

Monsieur Laurent Echard se porte candidat au poste de deuxième adjoint.

A l'issue du premier tour de scrutin, Monsieur Laurent Echard obtient 7 voix, Madame Murielle Chlebowski 1 voix et 3 bulletins blancs

Monsieur Laurent Echard est donc élu deuxième adjoint au Maire de la commune de Montboucher.

- Monsieur Marc Ferrand fait procéder à l'élection du troisième adjoint :

Monsieur Goulven Duboeuf propose sa candidature au poste de troisième adjoint.

A l'issue du premier tour de scrutin, Monsieur Goulven Duboeuf obtient 7 voix et 4 bulletins blancs.

Monsieur Goulven Duboeuf est donc élu troisième adjoint au Maire de la commune de Montboucher.

Monsieur Marc Ferrand lève la séance à 20h.

Signature des membres de l'assemblée délibérante :